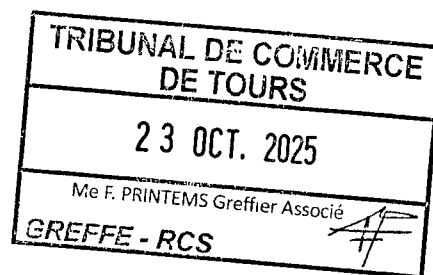


Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 23/10/2025 - 13396 - 2008 B 00333 - 503 058 802 - NOW



2025013396

SARL NOW

112 Avenue de la Tranchée

37100 TOURS

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2024 au 31/12/2024

Copie certifiée conforme
La Gérance,

Christophe CORDEAU

DC-CONSEILS
26 RUE NATIONALE BP 91033

Tél : 0247201932

Fax : 0247660894

37010 TOURS

E-mail : dcc.tours@dc-conseils.com

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*07

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		112 Avenue de la Tranchée 37100 TOURS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*						5 0 3 0 5 8 8 0 2 0 0 0 1 1	
						Néant ☐ *	
						Exercice N clos le, 31/12/2024	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA	
Frais d'établissement*				AB		AC	
Frais de développement*				CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires				AF		AG	
Fonds commercial (1)				AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles				AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				AL		AM	
Terrains				AN		AO	
Constructions				AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				AR		AS	
Autres immobilisations corporelles				AT		AU	
Immobilisations en cours				AV		AW	
Avances et acomptes				AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				CS		CT	
Autres participations				CU		CV	
Créances rattachées à des participations				BB		BC	
Autres titres immobilisés				BD		BE	
Prêts				BF		BG	
Autres immobilisations financières*				BH		BI	
TOTAL (II)				BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements				BL		BM	
En cours de production de biens				BN		BO	
En cours de production de services				BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis				BR		BS	
Marchandises				BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes				BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)*				BX		BY	
Autres créances (3)				BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé				CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)				CD		CE	
Disponibilités				CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)*				CH		CI	
TOTAL (III)				CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				CW			
Primes de remboursement des obligations (V)				CM			
Ecart de conversion actif * (VI)				CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)				CO		1A	
				3 672 810		146 860	
						3 525 950	
Renvois		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks :		(3) Part à plus d'1 an	
						CR	
						Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 542 053	
	Report à nouveau			DH	732	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	211 384	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 854 169	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	71 461	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	508 059	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	20 510	
	Dettes fiscales et sociales			DY	42 730	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	29 021	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	671 781		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 525 950		
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	618 644	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL NOW										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC							
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF							
			services *	FG	279 616	FH		FI	279 616						
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	279 616	FK		FL	279 616						
	Production stockée *						FM								
	Production immobilisée *						FN								
	Subventions d'exploitation						FO								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	2 192							
	Autres Produits (I) (11)						FQ	71							
							FR	281 879							
Total des produits d'exploitation (2) (I)															
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS								
	Variation de stocks (marchandises) *						FT								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU								
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV								
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	59 157							
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	2 072							
	Salaires et traitements *						FY	120 099							
	Charges sociales (10)						FZ	10 024							
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)					GA	1 430						
			- dotations aux provisions					GB							
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC								
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD								
	Autres charges (12)						GE	3							
							GF	192 784							
							GG	89 095							
Total des charges d'exploitation (4) (II)															
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)			GH								
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)			GI								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	249 675							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	24 796							
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM								
	Différences positives de change						GN								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO								
							GP	274 471							
Total des produits financiers (V)															
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	141 815							
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 610							
	Différences négatives de change						GS								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT								
							GU	144 424							
Total des charges financières (VI)															
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)															
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)															
										GW		219 142			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL NOW</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 327	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 327	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-327	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 431	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	556 351	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	344 966	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	211 384	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 266 047
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 1 552
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 2 192
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3)		HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES		327		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise										SARL NOW										Néant ☐ *														
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations																								
										Conseil d'administration				Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste																				
										Conseil d'administration				Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste																				
										Conseil d'administration				Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste																				
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				CZ					D8					D9															
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				KD	938				KE					KF	55 000														
CORPORELLES	Terrains								KG					KH					KI															
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants]		L9				KJ					KK					KL														
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants]		M1				KM					KN					KO														
		Installations gales, agents*, aménagements des constructions		[Dont Composants]		M2				KP					KQ					KR														
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]		M3				KS					KT					KU														
		Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV					KW					KX														
		Matériel de transport *								KY					KZ					LA														
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	5 329				LC					LD	2 300													
	Emballages récupérables et divers *								LE					LF					LG	2 300														
	Immobilisations corporelles en cours								LH					LI					LJ															
	Avances et acomptes								LK					LL					LM															
	TOTAL III								LN	5 329				LO					LP	4 600														
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G					8M					8T														
		Autres participations								8U	1 446 161				8V					8W	460 727													
Autres titres immobilisés								IP					IR					IS																
Prêts et autres immobilisations financières								IT					IU					IV																
TOTAL IV								LQ	1 446 161				LR					LS	460 727															
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)																				OG	1 452 428				OH					OJ	520 327			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence																				
						par versements de poste à poste				par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice																				
						1				2				3				4																
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				IN					CO					DO					D7										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				IO					LV					LW	55 938				IX										
CORPORELLES	Terrains								IP					LX					LY					LZ										
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA					MB					MC														
		Sur sol d'autrui				IR				MD					ME					MI														
		Inst gales, agents et am des constructions				IS				MG					MH					ML														
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT					MJ					MK					MO										
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agents, aménagements divers				IU				NM					MN					MP														
		Matériel de transport				IV				MP					MQ					MR														
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS	2 300				MT	5 329				MU														
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV					NW	2 300				MX														
	Immobilisations corporelles en cours								MY					MZ					NA					NB										
	Avances et acomptes								NC					ND					NE					NF										
	TOTAL III								IY					NG	2 300				NH	7 629				NI										
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ					OU					M7					OW									
		Autres participations								IO					OX					OY	1 906 888				OZ									
Autres titres immobilisés								II					2B																					

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SARL NOW						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2 (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement (4) Ce montant comprend - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4, - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées"						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL NOW										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	938	PF	8	PG		PH	946		
TOTAL I		RK	938	RM	8	RN		RO	946		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 678	QM	1 421	QN		QO	4 099		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	2 678	QV	1 421	QW		QX	4 099		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	3 616	ØP	1 430	ØQ		ØR	5 045		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc am divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc et am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventile (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventile (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventile (NW-NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise		SARL NOW						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V	141 815	9W		9X	141 815
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY	141 815	TZ		UA	141 815	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB	141 815	UC		UD	141 815	
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF					
			UG	141 815	UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise : <u>SARL NOW</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	192 000		192 000				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* ☐ UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	3 336		3 336				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC	788 108		788 108				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	60		60				
	Charges constatées d'avance				VS							
TOTAUX				VT	983 504	VU	983 504	VV				
RENVUJS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	71 461		18 324		53 136				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	20 510		20 510							
Personnel et comptes rattachés		8C	9 487		9 487							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 968		2 968							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	491		491						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	29 561		29 561						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	223		223						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	508 059		508 059							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	29 021		29 021							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY	671 781	VZ	618 644		53 136					
RENVUJS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	229 837			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	18 045	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2024		
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	211 384	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)		WF	8 856	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE	8 856	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensés de réintégration (art 239 sexies D du CGI)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	327	
	Amendes et pénalités		WJ	327	Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	7 431	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) à long terme { - imposées aux taux à 0 %								I8	141 815
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{	- Plus-values nettes à court terme		WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *-		Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	-	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
								TOTAL I		WR	369 813
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*										WT	85 438
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD cadre III)										WU	
Régimes optionnels particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV	
		- imposées au taux de 0 %								WH	
		- imposées au taux de 19 %								WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
		Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	12 484	XA	237 191		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *									ZY	
	Majoration d'amortissement*									XD	
	Avantages sur le bénéfice et exonérations *	France ruralités revitalisation - FRR (art 44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art 44 sexies)	L2		J E I (art 44 sexies A)	L5	XF	
					S I I C (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 quindecies)	PA		
		ZFU-UE (art 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 quindecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH				XG	460	
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC						
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD						
	dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI						
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL									
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	323 089
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{		bénéfice (I moins II)		XI	46 724	XJ	
				{		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	46 724	XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL NOW				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1 ^{er} bis al 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	5 744
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1 ^{er} bis al 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

Désignation de l'entreprise <u>SARL NOW</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB le total I doit être égal au total II) TOTAL II	ZB					
			ZD			213 108					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	313 108			ZE	100 000				
			ZF								
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZG					
	TOTAL I	ØF	313 108			ZH	313 108				
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	26 308			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	21 540			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	11 308			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	59 157			
	- CFE et CVAE						YW	1 057			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		9Z	1 015			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD						YX	2 072			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	28 760			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	4 100			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2024) *						ØB	53 170			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	2,88 %			
	- Numéro de centre agréé *				XP				ZR		
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1 sinon 0										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

Désignation de l'entreprise : <u>SARL NOW</u>						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪		(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI

Désignation de l'entreprise : SARL NOW		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter du CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 bis du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	N-8				
N-9					
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Désignation de l'entreprise : SARL NOW

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art 219 I a *sexies-0* du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'IS

② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	À 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALEURS À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL NOW				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Néant ☐ *		
Exercice ouvert le		01/01/2024		et clos le 31/12/2024		
				Durée en nombre de mois		
				1 2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	2	
Dont apprentis				YF		
Dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	279 616	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	279 616	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	71	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	71	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	1 539	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				OR	31 310	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	3	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	32 851	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				(Total 1 + total 2 - total 3)	OG	246 836
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)				SA	246 836	
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF						
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	279 616	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX		
Période de référence				GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4	
Date de cessation				HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 4	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU						
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs						

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 50305880200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL NOW

ADRESSE (voie) 112 Avenue de la Tranchée

CODE POSTAL 37100 VILLE TOURS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	100000
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	100000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille CORDEAU Prénom(s) CHRISTOPHE
Nom d'usage CORDEAU % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 100 000,00
Naissance Date 31/07/1969 N° Département 70 Commune VESOUL Pays France
Adresse N° 36 Voie RUE DE LA PIERRE
Code postal 37100 Commune TOURS Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance Date N° Département Commune Pays
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.
Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☐ Néant *(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 50305880200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL NOW

ADRESSE (voie) 112 Avenue de la Tranchée

CODE POSTAL 37100

VILLE TOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

6

Forme juridique SAS Dénomination GROUPE ANACAONA COM

N° SIREN (si société établie en France) 424808665 % de détention 99,87

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100 Commune TOURS Pays France

Forme juridique SASU Dénomination 40 DEGRES

N° SIREN (si société établie en France) 503737249 % de détention 100,00

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100 Commune TOURS Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SANTA MARTA

N° SIREN (si société établie en France) 831941083 % de détention 99,98

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100 Commune TOURS Pays France

Forme juridique SARL Dénomination VAP'YOO

N° SIREN (si société établie en France) 849742143 % de détention 40,00

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100 Commune TOURS Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SAN AUGUSTIN

N° SIREN (si société établie en France) 437995301 % de détention 99,00

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100 Commune TOURS Pays France

Forme juridique SCI Dénomination INFINITY

N° SIREN (si société établie en France) 949811426 % de détention 15,00

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100 Commune TOURS Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

NOW

SARL au capital de 1 000 000 €

112 avenue de la Tranchée 37100 TOURS

RCS TOURS 503 058 802

---:---:---:---:---:---

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

--- --
L'associé unique, gérant, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 211.384,12 €
de la manière suivante :

- A titre de dividendes à l'associé unique	100.000,00 €
- A la dotation de la réserve spéciale relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants, la somme de	460,00 €
- Le solde, au poste « autres réserves » soit la somme de	110.924,12 €

	211.384,12 €

L'associé unique, gérant, précise que les 100.000 € seront mis en distribution à compter du 1^{er} septembre 2025.

L'associé unique, gérant, prend acte qu'il a été informé que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. En application de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, les dividendes pourront, le cas échéant, bénéficier de l'abattement de 40 % mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

L'associé unique, gérant, rappelle que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Dividende Global éligible à l'abattement de 40 %	Dividendes revenant aux associés bénéficiant de l'abattement	Dividendes revenant aux associés ne bénéficiant pas de l'abattement
31.12.2023	100 000 €	100 000 €	-
31.12.2022	100 000 €	100 000 €	-
31.12.2021	100 000 €	100 000 €	-

ADOPTION :

Cette décision a été adoptée par l'associé unique gérant, le 13 juin 2025.

Certifié conforme
La gérance
Christophe CORDEAU

